



CESP

**AUDIT DE L'ETUDE DE CADRAGE
BAROMETRE DES EQUIPEMENTS
DE MEDIAMETRIE**

SYNTHESE



2024

1

SYNTHESE DE L'AUDIT DU BAROMETRE DES EQUIPEMENTS 2024

Le Baromètre des Equipements est l'étude de cadrage des mesures d'audiences de la télévision et d'Internet. Elle fournit les théoriques nécessaires au recrutement des panels du Médiamat et d'Internet Global, les valeurs théoriques appliquées pour le redressement quotidien de l'échantillon du Médiamat et pour le redressement mensuel des panels du dispositif Internet Global.

Cette étude est réalisée en trois étapes : un recrutement téléphonique, l'envoi d'un guide d'accompagnement présentant les équipements et le recueil de ces équipements, soit par téléphone, soit par internet.

Le présent audit porte sur la méthodologie, la collecte des données, la qualité de l'échantillon, le traitement des informations recueillies et les résultats produits en 2024.

La méthodologie et la réalisation du Baromètre des Equipements sont satisfaisantes, à l'exception du non-respect des quotas observés depuis plusieurs années et de certains ajustements empiriques opérés sur les résultats.

Le Comité Scientifique du CESP considère satisfaisants :

- Le dispositif mixte de recueil (CATI/CAWI) et les relances diversifiées (mail, SMS, téléphone) qui permettent de toucher une variété de profils.
- La qualité des formations dispensées aux enquêteurs, leur encadrement, et l'expertise technique particulièrement solide de ceux en charge de la phase de recueil des équipements.
- Le guide d'accompagnement illustré qui facilite la déclaration des équipements et l'ergonomie du questionnaire en ligne.

Le CESP émet une réserve à propos :

- Du respect des quotas en phase 1 et en phase 2 avec des écarts pouvant être de plus de 10 points par rapport aux valeurs théoriques. Le CESP rappelle l'importance du respect des quotas, déjà soulignée depuis 6 ans.
- Du recours à des ajustements sur les résultats de l'étude et leurs conséquences sur les données théoriques produites et utilisées pour le redressement du Médiamat et du dispositif Internet Global, et par conséquent sur les résultats de ces dispositifs.
- Du recours à des ajustements sur la variable OS du smartphone lors de son utilisation pour les théoriques d'Internet Global.

Compte tenu du rôle déterminant de cette étude de cadrage pour les systèmes de mesure d'audience, le CESP émet les recommandations suivantes :

- Réfléchir à toutes les pistes possibles permettant d'atteindre une structure de population respectant les quotas mis en place en phase 1 et en phase 2 et d'homogénéiser les taux de retours afin d'améliorer la représentativité de l'échantillon, d'autant plus que cette étude sert notamment au cadrage des études de référence du Médiamat et d'Internet Global. Le CESP rappelle que le redressement à lui seul ne peut assurer la qualité de l'estimation.
- Ne pas avoir recours à l'ajustement des résultats et d'adopter une méthode de lissage mathématique et standardisée, permettant de refléter les données les plus actuelles et éviter des variations erratiques.
- Améliorer la qualité du recueil de l'OS du smartphone, dans la mesure où cette variable est utilisée pour le redressement du panel mobile d'Internet Global.

*Le Comité Scientifique,
Le mardi 9 septembre 2025*

